

Cette carte n'indique pas un contexte géologique particulièrement propice au développement de zones humides.
La roche mère, sur laquelle se développent les sols, est une argile de couleur rougeâtre. Localement on trouve des pisolites (=concrétions) d'oxydes de fer et des dépôts argilo-limoneux de couleur brun rougeâtre à la base, à ocre jaune à rougeâtre.

III. 1. Contexte pédologique

Le site est localisé sur le plateau Mellois où se développent les terres rouges à châtaigniers. D'après la carte des sols de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine au 1/50 000^{ème}, réalisée en 2007, les sols sont limoneux profonds sur argile rouge (UC123 Terres rouges profondes, <http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/visualiseur/>)

Les sols sont acides. Selon le relief et la profondeur d'apparition de la roche-mère, les sols seront plus ou moins profonds et lessivés.

Le site du projet est localisé en position de plateau, sur les terres rouges à châtaigniers, peu propices à l'implantation de zones humides.

III. 2. Pré-localisation des zones humides

La carte suivante, réalisée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, prélocalise les zones humides à proximité du site du projet.



Figure 7 : Pré-localisation des zones humides à proximité du site de projet
(Source : Sigena)

D'après cette pré-localisation, il n'existe aucune zone à probabilité de présence de zones humides au sein de l'AEI.

Aucune zone humide n'est prélocalisée au sein du site du projet.

IV. RESULTATS DE L'INVENTAIRE

IV. 1. Contexte

La prospection de terrain a eu lieu le 29 octobre 2019. Les conditions climatiques étaient brumeuses. Le terrain était bien mouillé. La pluviométrie des derniers jours a été abondante, permettant de réaliser aisément les sondages à la tarière à main.

Les inventaires botaniques avaient au préalable mis en évidence un habitat de type culture. La végétation qui s'exprime sur cette parcelle, n'est pas spontanée et provient d'une gestion anthropique (cultures annuelles). Ainsi, le caractère humide du site ne peut être caractérisé qu'à travers la réalisation de sondages pédologiques.

L'examen des sols a porté sur la présence de traits d'hydromorphie permettant d'identifier une zone humide. Le nombre, la répartition et la localisation des points de sondage dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site. Chaque sondage ou élément recensé lors du terrain a fait l'office d'un géoréférencement par GPS (Global Positioning System). Ces mesures ont été ensuite reportées sous SIG (Système d'Information Géographique) à l'aide du logiciel QGIS.

IV. 2. Sondages pédologiques

Les sondages ont été effectués à la tarière à main. 35 sondages pédologiques ont été réalisés, couplés à l'observation de la végétation et à la topographie du site d'étude. Aucun sondage pédologique n'est caractéristique de zones humides (point en rouge sur la Figure 13).

Chaque sondage sera décrit, dans la suite du rapport, en fonction des numéros attribués sur la Figure 8, regroupé par type de sol identifié.

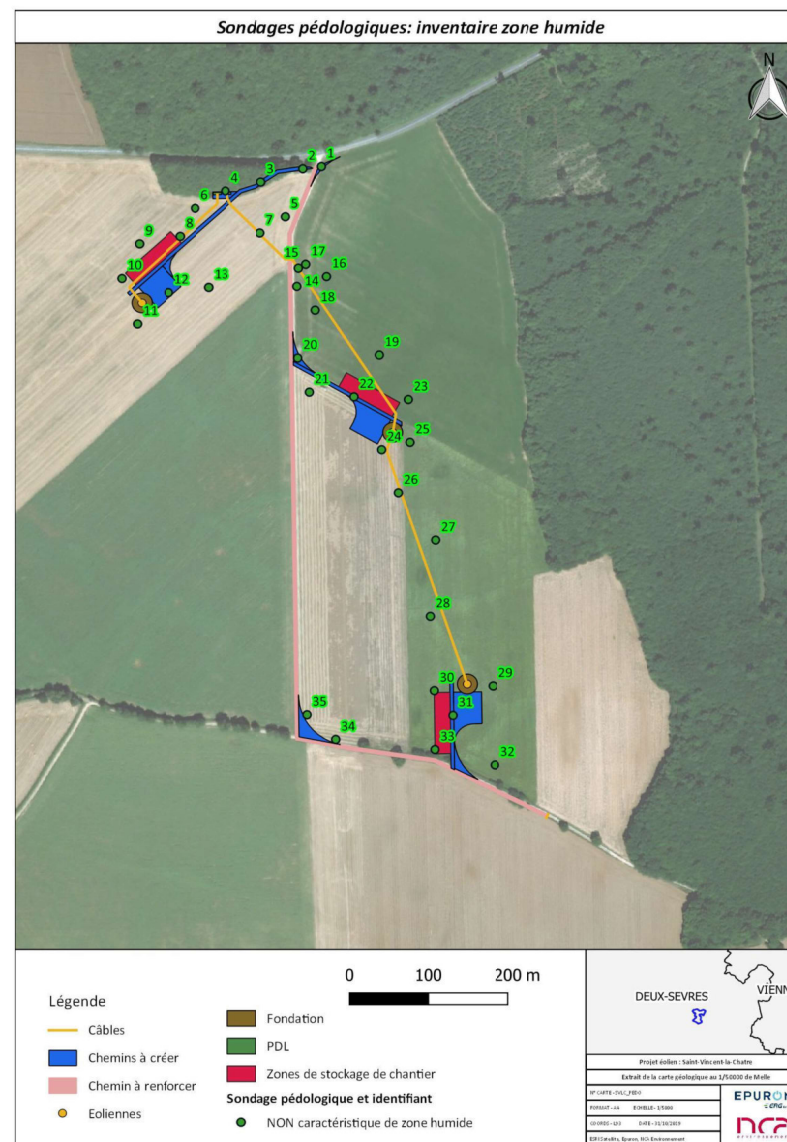


Figure 8 : Carte de l'inventaire zones humides sur le site du projet
(Source : NCA Environnement, ©IGN Scan 25 et ©IGN BD Ortho)